

<p><u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES</u> Recommandation R 408 Décret n° 2004-924 du 1^{er} septembre 2004 Arrêté du 21 décembre 2004 L. 231-3-1, impose d'organiser une formation appropriée aux travailleurs</p>	
<p><u>PUBLIC CONCERNE</u> - Personnel d'une entreprise ayant besoin de monter, utiliser et réceptionner un échafaudage pour l'exécution d'un travail</p>	<p><u>PRE-REQUIS</u> - Savoir parler et comprendre la langue française - Calcul, maîtrise des opérations de base - Aptitude médicale pour les travaux en hauteur</p>
<p><u>OBJECTIFS</u> Savoir monter, utiliser et réceptionner un échafaudage dans le cadre de l'activité de l'entreprise</p>	
<p><u>CONTENU :</u> Basé sur le référentiel de compétence Annexe 3, 4 et 5 Recommandation R 408</p> <p><u>Montage</u> - Sensibilisation à la sécurité - Les différents types d'échafaudages - Protections collectives et individuelles - Notice du fabricant, plan, note de calcul - Le cahier des charges - La vérification de l'état du matériel - La maîtrise des opérations de montage et de démontage en sécurité - Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage - Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses - Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage - Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur</p>	<p><u>Utilisation</u> - Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage - Respecter les limites de charges - Le maintien en sécurité des échafaudages - Tenir compte de la co-activité - Risques et moyens de prévention - Les consignes d'utilisation - Signaler les situations dangereuses - Vérification journalière</p> <p><u>Réception</u> - L'étude d'adéquation - Réception de l'échafaudage avant son utilisation - La maintenance de l'échafaudage</p> <p>EXERCICES PRATIQUES : - Montage démontage d'un échafaudage en sécurité - Réception d'un échafaudage</p>
<p><u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE</u> Magistrale et démonstrative (+ multimédia), participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique</p>	
<p><u>MODALITES FORMATIONS</u> Formation inter ou intra</p>	<p><u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 5 personnes</p>
<p><u>DUREE FORMATION</u> 1 jour</p>	<p><u>SANCTION/DIPLOME</u> Attestation de fin de stage</p>